

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 septembre 2025	N° 2025-397

Convocation du 19 septembre 2025

Aujourd'hui vendredi 26 septembre 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES

M. Max COLES à M. Fabrice MORETTI

Mme Eve DEMANGE à M. Olivier CAZAUX

M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Brigitte BLOCH

Mme Nathalie LACUEY à Mme Françoise FREMY

M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS

M. Thierry MILLET à M. Christian BAGATE

M. Jérôme PEScina à M. Eric CABRILLAT

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC

Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET

M. Michael RISTIC à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE

M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY

M. Jean-Baptiste THONY à Mme Camille CHOPLIN

M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Géraldine AMOUROUX

Mme Josiane ZAMBON à M. Alexandre RUBIO

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h45

M. Michel POIGNONEC à partir de 12h40

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20250926-lmc1110867-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025
Publié : 03/10/2025

	Conseil du 26 septembre 2025	<i>Délibération</i>
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	N° 2025-397

**Contrat de plan Etat Région 2021-2027 - Université Bordeaux Montaigne -
Participation financière de Bordeaux Métropole au projet immobilier de la Maison des
Sciences de l'Homme de Bordeaux - Décision - Autorisation**

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole est compétente depuis 2015 en matière de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) et aux programmes de recherche. Dotée depuis 2016 d'une stratégie d'intervention en matière de soutien à l'ESR, la Métropole exerce pleinement cette compétence en complémentarité avec la Région Nouvelle-Aquitaine, chef de file dans ce domaine, et l'Etat.

Avec plus de 120 établissements d'enseignement supérieur et 130 structures de recherche publiques, le territoire métropolitain figure parmi les principaux pôles nationaux d'enseignement supérieur et de recherche. Ce rayonnement et cette richesse de l'offre se traduisent notamment par une attractivité particulière du territoire, aujourd'hui 5e pôle d'enseignement supérieur français en termes d'effectifs et 1er pôle de Nouvelle-Aquitaine.

Ce dynamisme porte des perspectives favorables en matière de développement du territoire, mais induit également la prise en compte de besoins liés à la qualité des équipements universitaires et à une présence étudiante croissante.

1. Le Contrat de plan Etat Région 2021-2027 (CPER) et son volet enseignement supérieur, recherche et innovation

Le CPER 2021-2027 constitue un cadre de priorités partagées en matière d'investissement et de développement des sites d'enseignement supérieur et de recherche et a vocation à financer des projets structurants des établissements sur des priorités stratégiques territoriales définies conjointement.

Le soutien aux opérations proposées dans ce nouveaux CPER couvre 8 axes d'intervention : améliorer la réussite et la qualité de vie des étudiants, moderniser les espaces d'enseignement, moderniser les espaces de recherche, acquérir des équipements scientifiques, bâtir une infrastructure numérique mutualisée à l'échelle néo-aquitaine, renforcer les écosystèmes de l'innovation, renforcer les liens entre Science et Société, développer les projets pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales.

Conformément à la stratégie métropolitaine adoptée en 2016, l'ensemble des projets soutenus par la Métropole au titre de l'ESR répondront aux enjeux et aux critères suivants :

- L'accompagnement des établissements qui font l'excellence de notre territoire et exercent une attractivité particulière par les formations qu'ils dispensent ou les recherches qu'ils mènent,

- L'accompagnement des projets en lien avec les spécificités économiques et les filières du territoire, mais également avec les grands enjeux et défis de demain,
- Le soutien aux projets valorisant l'interdisciplinarité et les mutualisations entre acteurs, notamment avec les sciences humaines et sociales,
- Le pilotage d'un développement spatial cohérent des établissements et des formations sur le territoire, encourageant la création de polarités structurantes et lisibles,
- Le soutien aux projets visant à améliorer les conditions de vie sur les campus.

Selon ces orientations, 14 projets ont été retenus pour faire l'objet d'un cofinancement métropolitain dans le cadre d'un dialogue avec l'Etat, la Région et les établissements, représentant un investissement total prévisionnel de 30 M€ : 3 projets immobiliers dédiés à l'enseignement supérieur, 6 projets immobiliers dédiés à la recherche, 2 projets d'acquisition d'équipements scientifiques d'excellence et 3 projets destinés à améliorer la vie de campus.

Parmi les projets retenus, celui de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de Bordeaux, porte l'ambition de réhabiliter un bâtiment qui occupe des fonctions centrales dans l'animation de la recherche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, dans la valorisation et la diffusion des connaissances auprès d'un large public et dans le rayonnement du territoire.

2. Projet immobilier de la Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux

Présentation de la MSH

La Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux (MSH) est une Unité d'Appui et de Recherche (UAR) située à Pessac, sur le domaine universitaire. Créée en 1974 sous l'appellation Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA), elle est placée sous la tutelle du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), de l'Université Bordeaux Montaigne, de l'Université de Bordeaux, de Sciences Po Bordeaux et de Bordeaux INP.

La MSH se positionne comme un lieu d'incubation au service des sciences humaines et sociales, qui favorise l'accès à des infrastructures de recherche numériques (Prodego, HumaNum) et des services d'édition, qui offre des surfaces d'accueil temporaire pour le développement de projets, qui organise des événements scientifiques et académiques (conférences, séminaires) et qui propose des espaces pour accueillir des doctorants. Ce lieu est pensé comme un catalyseur de projets, favorisant les échanges et la collaboration entre chercheurs, ainsi qu'un hôtel à projets propice à la convergence des idées et des ressources au bénéfice de la recherche. La MSH joue un rôle majeur dans la valorisation des résultats de la recherche en sciences humaines, notamment à travers la reconnaissance des thèses (prix), la publication (éditions) et la diffusion (conférences) des connaissances.

La MSH fait face aujourd'hui à des enjeux majeurs de requalification et de réhabilitation de son bâtiment. Bien qu'elle occupe un rôle important au sein du campus, la structure du bâtiment, érigé en 1973, n'a pas évolué pour répondre aux besoins contemporains et n'a fait l'objet d'aucuns travaux (à l'exception de la rénovation d'une salle en 2011).

Intégré récemment dans le patrimoine de l'Université Bordeaux Montaigne, sa requalification est inscrite dans le Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement de l'établissement.

Programmation et enjeux

Le projet consiste en la réhabilitation du bâtiment existant (d'une surface de 2077 m² dans œuvre) et une réorganisation des espaces pour s'adapter aux nouveaux usages et besoins.

Le volet réhabilitation comprend :

- L'amélioration de la performance énergétique et du confort thermique, dans le respect de l'identité architecturale du bâtiment ;
- La mise aux normes accessibilité PMR ;
- La mise aux normes de sécurité incendie.

Cette rénovation s'accompagne d'une réflexion fonctionnelle en lien avec le nouveau projet scientifique de la MSH, pour favoriser son ouverture vers la cité et les synergies avec les différentes unités de recherche, et ce en confortant son intégration au sein du campus et du quartier. La réorganisation des espaces intérieurs permettra d'accueillir dans de meilleures conditions l'ensemble des publics de la MSH : les chercheurs, les étudiants, les personnels de la MSH et de l'Université ainsi que le grand public (Bic Box de l'Opération d'Intérêt Métropolitain Bordeaux Inno Campus, salles de séminaires, salle de conférence...).

Enjeux fonctionnels

- répondre à l'évolution des missions de la MSH et de son équipe ;
- proposer des locaux tertiaires adaptés et modernisés qui seront mis à disposition des structures hébergées et des laboratoires de recherche ;
- créer un ensemble cohérent pour servir la recherche de synergie entre les disciplines ;
- concevoir et proposer des espaces de travail et de réunion non affectés et réservables, dans une logique d'ouverture et de modularité ;
- améliorer les conditions d'accueil et de travail des personnels permanents ;
- offrir de nouvelles surfaces d'archivage.

Enjeux architecturaux, urbains et paysagers

- réhabiliter et optimiser le patrimoine existant ;
- valoriser la qualité du bâti témoin d'une époque de construction (façade, escalier monumental, porche...) ;
- traiter l'entrée du bâtiment pour améliorer l'accessibilité de tous les publics ;
- préserver l'escalier central du hall ;
- améliorer le traitement des espaces en pied de bâtiment.

Enjeux techniques et environnementaux

- engager une rénovation de l'enveloppe thermique du bâtiment ;
- réaliser la mise aux normes sécurité incendie et accessibilité ;
- améliorer les installations techniques sur les plateaux tertiaires pour favoriser le développement numérique de la structure ;
- traiter l'amiante et le plomb ;
- anticiper la connexion au futur réseau de chaleur urbain Métropole Sud.

Une présentation détaillée de la MSH et du projet figure dans l'annexe n°1 de la convention de financement annexée à la présente délibération.

3. Budget prévisionnel

Le montant total de l'opération est estimé à 5,5 M€, financé par Bordeaux Métropole à hauteur de 850 k€, aux côtés de la Région Nouvelle-Aquitaine pour 2,2 M€ et de l'Etat pour 2,45 M€. Cette subvention d'investissement de la Métropole s'inscrit dans le budget prévisionnel et le plan de financement suivants :

OPER 2021-2027 / Université Bordeaux Montaigne
Projet immobilier MSHBx à Pessac

DEPENSES	
Nature	Montant HT

1- Prestations intellectuelles et frais divers

Etudes préalables	50 000 €
Maîtrise d'œuvre (MOE)	460 000 €
Prestations intellectuelles hors MOE	255 000 €
Frais divers : déménagement, assurances, mobilier, concessionnaires)	83 000 €
Sous-total	848 000 €

2- Travaux

Travaux	3 195 000 €
Aménagements ext	89 000 €
Sous-total	3 284 000 €

3- Provisions pour actualisation / révision

Actualisation	300 000 €
Provision aléas	350 000 €
Sous-total	650 000 €

TOTAL HT 4 782 000 €

TOTAL HT COUT OPERATION	5 500 000 €
--------------------------------	--------------------

RECETTES	
Nature	Montant

Bordeaux Métropole	850 000 €
-------------------------------	------------------

Région Nouvelle- Aquitaine	2 200 000 €
---------------------------------------	--------------------

Etat	2 450 000 €
-------------	--------------------

TOTAL	5 500 000 €
--------------	--------------------

Les surfaces utiles du projet sont majoritairement affectées à des activités de recherche valorisables, ouvrant droit à déduction partielle de TVA.

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par l'Université Bordeaux Montaigne. Au titre du financement accordé, l'Université associera et réunira les financeurs aux différentes étapes du projet.

Calendrier prévisionnel

Le projet a débuté en 2024 et se poursuit dans un objectif de mise en service du bâtiment en 2028, selon le calendrier prévisionnel suivant :

- Études de programmation et faisabilité : 2024
- Consultation maîtrise d'œuvre : juin-octobre 2025
- Etudes de maîtrise d'œuvre : novembre 2025 - août 2026
- Consultation des entreprises : septembre-décembre 2026
- Travaux : janvier 2027 à juillet 2028
- Mise en service du bâtiment : été 2028

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la demande de subvention en date du 4 juillet 2025 adressée à Bordeaux Métropole par l'Université Bordeaux Montaigne,